

L'HÔPITAL DE CAMBRAI SOUS TUTELLE

Vives tensions et graves dysfonctionnements

SANTÉ Pour régler les problèmes qui mettent en péril le centre hospitalier de Cambrai, l'Agence régionale de santé a nommé un médiateur. Ses préconisations devront être suivies à la lettre.

LES FAITS

Un rapport accablant

Hôpital sous tutelle ? Vraiment ? « On n'aime pas trop utiliser ce terme ici », avoue un syndicaliste du CH, mais c'est un peu ça oui. Un autre précise : « On était arrivé à un point de non-retour en termes de tensions et de dysfonctionnements. » Grèves lancées par les syndicats, puis par la Commission médicale d'établissement, pétitions qui circulent... Rien n'allait plus. Si bien qu'en mars dernier, le directeur de l'Agence régionale de santé tire la sonnette d'alarme et tranche. Il nomme un médiateur pour venir régler les problèmes de l'hôpital de Cambrai. Ce dernier, Edouard Couty, conseiller maître honoraire à la cour des comptes, passe six semaines dans les couloirs, services et bureaux du CH. Il décortique tout et rend un rapport de 14 pages fin avril. Parmi lequel vingt préconisations sont établies (voir ci-dessous), noir sur blanc, pour régler les litiges et construire un projet d'avenir à l'hôpital.



L'hôpital de Cambrai se retrouve sous la tutelle de l'ARS depuis mars dernier.

POURQUOI ?

Un dialogue rompu avec la direction

Le torchon a brûlé entre la direction et la Commission médicale d'établissement (CME). La liste est longue de ce que cette dernière reproche à la direction : « rétention d'informations, absence de concertation, absence de transparence sur les dépenses et la situation financière, prise de décision unilatérale, sentiment d'être disqualifiés voire non reconnus (médecins, cadres...), intimidations, menaces, actions punitives et placardisations (...) » Rien que cela. Au point que la CME ne se réunissait plus depuis février. Son président n'allait plus aux instances. « Sans retentissement sur les soins et sans aucun risque pour les patients », assurent cependant toutes les

organisations syndicales. Un syndicaliste parle aussi d'une « prise d'otage » du personnel non-médical à qui on aurait « obligé de choisir un camp » entre direction et CME via des pétitions qui ont circulé dans l'établissement. Par exemple, tandis qu'un syndicat distribuait une pétition pro-direction, « remontant en temps réel le nombre de signataires et leurs noms », d'autres organisations syndicales appelaient à la « boycotter ». D'ailleurs, le diagnostic du rapport Couty confirme des « dysfonctionnements sur les plans institutionnel, managérial et financier ». Le directeur, Philippe Legros, n'a pas souhaité s'exprimer sur ces sujets.

ET APRÈS ?

20 préconisations à suivre

L'ARS ne va pas lâcher le morceau. Chaque mois, le directeur, Philippe Legros, et le président de la CME, Khaled Idrissi, vont devoir co-signer une lettre à l'attention de l'Agence régionale de santé dans laquelle ils feront ensemble le point sur la mise en œuvre de vingt préconisations et les difficultés rencontrées. Chaque trimestre, le directeur de l'ARS, Jean-Yves Grall, procédera lui-même au suivi de la mise en œuvre des mesures préconisées. En outre, le conseil de surveillance devra rendre compte régulièrement de l'avancement du projet d'établissement et des changements engagés. Fin 2017, la situation de l'hôpital sera de nouveau « globalement évaluée »

par l'ARS. « Il y a donc une obligation de résultats et de transparence », se félicite un syndicaliste. Et rapide puisqu'avant l'été, un cabinet spécialisé sera désigné pour « structurer et accompagner » le nouveau projet d'établissement. Un audit externe des finances devra également, « à très court terme », être confié à un « spécialiste reconnu » afin de « faire certifier les comptes du centre hospitalier » pour les rendre « fiables et incontestables. » Surtout, le rapport Couty insiste sur la « nécessité d'un dialogue permanent entre le Directeur et le Président de la CME » dans l'intérêt de l'établissement. Un grand chantier au sein de l'hôpital de Cambrai.

« Restaurer la confiance et la transparence »

PRÉCONISATIONS

Audit financier, plan de formation des chefs et des cadres de pôles, réorganisation du service psychiatrie, retour aux valeurs du service public, nomination d'un directeur adjoint, nouveau projet médical... On vous épargne la longue liste des préconisations, très techniques, issues de la mission de médiation diligentée par l'ARS. Il est surtout important de comprendre que celles-ci devront relancer un projet d'établissement, mis entre parenthèse depuis deux ans et le conflit grandissant entre direction et CME. D'autant plus que la nouvelle loi

santé de janvier 2016 va obliger le CH de Cambrai à se positionner au sein du futur Groupement hospitalier de territoire (GHT). « Le nouveau projet d'établissement devra restaurer la confiance et la transparence, insiste un cadre de santé interrogé, le management doit être adapté à la taille de l'hôpital et plus participatif. Les données financières doivent aussi être expliquées à la communauté médicale, aux syndicats. » L'hôpital de Cambrai doit sortir d'une situation de crise dans laquelle il s'est enlisé au fil des mois et de conflits. Une crise durant laquelle l'activité de soins a augmenté de près de 10 %, comme en mars dernier.



Philippe Legros, nommé à la tête de l'hôpital de Cambrai en janvier 2014, doit restaurer la confiance avec le personnel.